

LE

FOYER CANADIEN

RECUEIL LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE

JUILLET

SOMMAIRE

MONSEIGNEUR PLESSIS, (*Suite.*).....L'abbé Ferland.

QUEBEC

BUREAUX DU "FOYER CANADIEN"

Coin des Rues Sainte-Anne et des Jardins

1863

Ce n'était pas seulement au sein de son clergé que l'évêque de Québec jouissait d'une estime et d'une vénération justement méritées ; toutes les classes de la société le respectaient profondément. Nos frères séparés l'honoraient pour ses vertus et ses talents universellement reconnus ; les chefs du parti opposé à la cause catholique ne pouvaient s'empêcher d'admirer sa haute intelligence, sa modération et sa persévérance ; avec les gouverneurs il savait maintenir des rapports de civilité et de bienveillance, lors même qu'il résistait à leurs demandes ; Sir George Prevost et Sir John Sherbrooke, en particulier, lui avaient donné leur amitié. Quant à ses diocésains, tous le connaissaient, le vénéraient et lui étaient attachés. Les membres catholiques des deux chambres recouraient volontiers à ses lumières et à sa prudence, lorsqu'il s'agissait des grands intérêts de la province. Séparés quelquefois de lui sur des mesures secondaires, ils réclamaient ses conseils et son appui dans les occasions importantes, car ils le savaient entièrement dévoué à sa patrie et ils appréciaient la valeur de son nom auprès de la population canadienne.

Les citoyens de Québec, au milieu desquels il avait passé la plus grande partie de sa vie et dont il avait été le curé pendant bien des années, lui étaient complètement dévoués, et plusieurs d'entre eux tenaient à sa disposition leurs bourses aussi bien que leurs cœurs ; quelques-uns des principaux marchands de la ville étaient toujours prêts à répondre à ses

appels. Ses revenus étaient engagés d'avance pour les églises, les missions, les malheureux ; mais s'il lui arrivait tout-à-coup une demande pressante en faveur d'une œuvre de charité, il n'avait pas besoin de recourir à un emprunt ; il lui suffisait d'envoyer à un de ces honnêtes bourgeois une recommandation formulée brièvement, et la somme requise arrivait un quart-d'heure après.

Parmi les populations des faubourgs et de la campagne, il était la grandeur et l'autorité personnifiées. Un seul mot de sa part avait plus de poids sur les masses que les plus éloquents discours des orateurs populaires ; elles avaient en lui une pleine confiance, parce qu'il était le serviteur de Dieu et le père du peuple.

L'année où monseigneur Plessis devait s'arrêter dans une paroisse, pour y faire sa visite épiscopale, était regardée comme une année de bénédiction. Avec quel empressement son arrivée était attendue par la population rassemblée autour de l'église ! Voitures et cavaliers s'étaient avancés jusqu'aux limites de la paroisse pour recevoir l'évêque ; leurs files pressées entouraient ou suivaient son carosse. Au carillon des cloches, au bruit de la fusillade, l'escorte débouchait sur la place publique ; la foule silencieuse se précipitait à genoux devant le premier pasteur, qui, la tête découverte, s'avavançait lentement au milieu des rangs, en appelant les bénédictions du ciel sur ses enfants, réunis autour de lui par le désir de le voir et de l'entendre.

Ces visites se renouvelaient tous les ans et duraient ordinairement deux ou trois mois. Comme secrétaire des évêques Briand et Hubert, il avait déjà parcouru le diocèse ; trois fois encore, pendant son épiscopat, il visita toutes les paroisses du Bas-Canada. Aussi, il avait étudié en détail la topographie du pays ; et grâce à sa prodigieuse mémoire, il connaissait presque toutes les familles canadiennes. A la première vue, il pouvait désigner par leurs noms non-seulement la plupart des citoyens de Québec, mais encore les principaux habitants de chaque paroisse de la campagne.

Pendant le cours de la visite, il était presque constamment occupé, soit à consoler et à encourager les pasteurs, soit à instruire et à réprimander le troupeau et à ramener dans la bonne voie les brebis qui s'étaient égarées. Plusieurs fois il lui est arrivé d'aller lui-même chercher des gens qui restaient éloignés de leurs devoirs religieux par honte, par négligence ou par obstination ; rarement lui arrivait-il d'échouer dans ces charitables expéditions. Habile à débrouiller les questions les plus compliquées et doué d'une patience admirable, il remettait l'ordre dans les affaires, souvent obscures, des fabriques paroissiales ; par l'autorité qu'il savait exercer à propos et par la dignité de son maintien, il calmait les assemblées des marguilliers, quand l'esprit de discorde semblait prêt à tout bouleverser ; parfois, avec un mot plein d'esprit et d'à-propos, il faisait baisser le ton à un

hâbleur de village et ramenait les mécontents à la raison.

Une ou deux fois par jour il annonçait la parole de Dieu, choisissant soigneusement des sujets convenables à la localité, et mettant ses instructions à la portée de ses auditeurs, de manière à produire de salutaires effets sur les âmes.

Au milieu de tous ces détails, si variés et si embarrassants, Mgr. Plessis ménageait le temps nécessaire pour correspondre avec ses grands vicaires et ses curés ; du coin le plus reculé du diocèse, sa vigilance s'étendait sur toutes les paroisses, et il continuait à donner la direction et le mouvement à l'administration ecclésiastique.

Malgré le nombre de prêtres français qui, à la suite de la révolution, avaient été guidés par la providence vers le Canada, l'évêque de Québec, en parcourant son immense diocèse, reconnaissait chaque année que la destitution spirituelle de son troupeau s'accroissait graduellement ; les collèges, alors existants, ne pouvaient fournir assez de prêtres pour les besoins d'une population qui s'augmentait avec rapidité et débordait hors des anciennes paroisses vers des établissements nouveaux.

Ce fut dans la vue de pourvoir aux nécessités croissantes, qu'il créa le collège de Nicolet. Peu d'années après, il fut heureux de trouver un coopérateur à l'œuvre de l'instruction, dans un de ses plus anciens et de ses meilleurs amis, M. Antoine Girouard, curé de Saint-Hyacinthe, homme doué

d'un noble cœur, et remarquable par la solidité de son jugement. Animé par le zèle du bien et le patriotisme le plus pur, ce bon prêtre apercevait le vide qui se faisait peu à peu dans les rangs du clergé et il voulut aider à le combler. " Il sentait que le pays avait besoin de défenseurs, et que l'éducation seule pouvait relever sa race et la soustraire à une infériorité dans laquelle on chercherait longtemps encore peut-être à la maintenir." *

Monsieur Girouard proposa son plan à l'évêque de Québec, qui l'accueillit avec chaleur. " Vos projets," écrivait le prélat à son ami, " sont si conformes à ma manière de voir, que j'y souscris d'avance, persuadé que Dieu en tirera sa gloire. Je voudrais que tous les curés du diocèse pensassent comme vous et sussent faire un pareil usage de leurs revenus ; votre exemple pourra être utile à plusieurs. Oui, agrandissez votre échelle ; visez à une éducation plus étendue ; je changerai bien d'avis si je ne vous seconde Tout cela demandera du temps, des ressources ; mais il ne faut pas se décourager. Deux bonnes dîmes pourront acquitter la bâtisse ; les pensions donneront quelque chose ; au moyen de la frugalité et de la simplicité de l'ameublement, sur lequel d'autres font des folies, vous serez en état d'aider, de doter" †

L'œuvre du curé de Saint-Hyacinthe fut puissamment favorisée par l'évêque de Québec, qui fournit

* Discours prononcé par M. Raymond, vicaire général, etc., 1861.

† Lettre de l'évêque de Québec, 22 novembre 1810.

à la nouvelle institution des professeurs et des directeurs, tirés en partie de sa maison de Nicolet et en partie du collège de Montréal. Il traça lui-même les règlements des élèves, et en 1817 il ajouta, pour l'avantage des ecclésiastiques employés comme régents, une série d'instructions propres à les diriger dans leurs études et à les rendre dignes de servir un jour l'église dans l'exercice du ministère sacerdotal.

Pendant que Mgr. Plessis était curé de Québec, son attention s'était portée sur les besoins spirituels d'une partie de la ville, habitée presque exclusivement par des Canadiens. Situé dans la vallée au milieu de laquelle coule la rivière Saint-Charles, le faubourg Saint-Roch semblait dès lors destiné à prendre de grands accroissements. Ainsi que le fondateur et les premiers habitants de Québec, le prélat pensait que la ville occuperait un jour la plaine qui s'étend depuis le pied du côteau Sainte-Geneviève jusqu'à la rivière Saint-Charles. Il devenait important de pourvoir aux besoins futurs de ce quartier. En 1811, M. John Mure lui avait donné un emplacement situé alors au milieu des champs et bien au-delà des dernières habitations. La même année les fondations d'une église y furent commencées, et au moyen de quelques quêtes, mais surtout avec des sommes prélevées sur la bourse de l'évêque, elle était presque terminée et allait être livrée au culte, lorsque, vers la fin de l'année 1816, un violent incendie la réduisit en cendres et ne laissa debout que des murailles noircies et lézardées.

Le prélat reçut la nouvelle de cet accident avec son sang-froid ordinaire ; et pendant que le feu continuait ses ravages, il prenait des mesures pour le rétablissement de l'édifice et se consolait, par la pensée qu'en le rebâtissant il aurait l'occasion de faire disparaître plusieurs graves défauts du premier plan. En effet, l'ouvrage fut repris dès que la saison le permit, et poussé avec tant d'activité, qu'au mois d'octobre 1818, l'évêque eut la consolation de consacrer l'église sous le vocable de la bienheureuse vierge Marie. Cependant, s'il avait réussi, c'était aux dépens d'énormes sacrifices de sa part ; car ses ressources étaient épuisées, et il restait chargé d'une dette de deux mille louis.

Ses vues bienfaisantes se portaient encore plus loin : il prévoyait que la maison de Dieu serait bientôt environnée d'une nombreuse population catholique, à laquelle il avait préparé les moyens d'obtenir l'instruction religieuse ; il voulut aussi que la jeunesse trouvât, sur les lieux, des instituteurs capables de la former et de l'éclairer. Dans l'année 1795, il avait fondé une école dans le faubourg Saint-Roch ; à cette première marque de sa bienveillance, il crut devoir ajouter un second bienfait, en établissant un collège, où des jeunes gens doués de talents et appelés à l'état ecclésiastique pourraient, à peu de frais, commencer un cours d'études, qu'ils iraient terminer soit au séminaire de Québec, soit au collège de Nicolet.

En conséquence de cette résolution, au mois d'octobre 1818, des classes furent ouvertes dans la vaste

maison qui servait de presbytère ; quelques ecclésiastiques, placés sous la conduite des chapelains qui desservaient l'église, furent employés comme régents, et bientôt l'institution entra en pleine opération.

L'évêque avait tracé lui-même le plan d'études, qui tendait à abrégé la longueur du cours ordinaire. Au bout de trois ans, les élèves devaient savoir le latin, l'anglais, les mathématiques et avoir acquis des connaissances fort étendues dans la géographie et l'histoire. Ce plan avait l'avantage de faire terminer le cours d'études en six années ; il réussit pour les élèves studieux et doués de bons talents ; mais pour les jeunes gens d'une capacité ordinaire, il n'eut pas le succès qu'en attendait son auteur. Possédant une merveilleuse facilité, il oubliait que la plupart des hommes n'arrivent à la science que par un travail long et pénible. Cependant, pendant les dix ou onze ans que ce collège fut en opération, il fournit un bon nombre d'élèves, qui terminèrent avec succès leurs études dans d'autres maisons, et honorèrent ainsi le petit collège où ils avaient reçu leurs premières leçons dans les lettres et les sciences.



X

Projet de diviser le diocèse de Québec—M. Alexandre MacDonell—Nouvelle-Ecosse érigée en vicariat apostolique—Le Haut-Canada et le Nouveau-Brunswick soumis à des évêques auxiliaires—Territoire du Nord-Ouest—Lettre de lord Selkirk—Départ de MM. Provencher et Dumoulin pour la Rivière-Rouge—Etablissement d'une mission—Mgr. Plessis se décide à passer en Europe—Motifs de son voyage—Biens du séminaire de Montréal—M. Lartigue.

Depuis qu'il avait pris possession du siège épiscopal de Québec, Mgr. Plessis avait fait reconnaître, par le gouvernement de la mère-patrie, une partie des droits dont la petite oligarchie du conseil exécutif essayait de priver l'église du Canada. Le ministre semblait disposé à réprimer les prétentions de quelques hommes à vues étroites, qui avaient entrepris de proscrire le libre exercice de la religion catholique en ce pays. Ainsi la position de l'église de Québec était meilleure qu'elle ne l'avait jamais été. Cependant, il restait encore des améliorations importantes à introduire, pour assurer plus d'efficacité à l'administration ecclésiastique. Dans le dessein d'obtenir ce résultat, qu'il regardait comme nécessaire pour le bien général de son troupeau, Mgr. Plessis songeait depuis longtemps à partager son immense diocèse en plusieurs vicariats apostoliques ; déjà des démarches avaient été faites pour aplanir les difficultés qu'il craignait de rencontrer dans l'exécution de ce projet. En 1816, M. Alexandre MacDonell, son

vicairé général dans le Haut-Canada, se rendait en Angleterre, où il devait engager les ministres à favoriser la mesure proposée par l'évêque de Québec. Personne n'était plus propre à réussir dans une mission si délicate, que cet estimable ecclésiastique, qui jouissait d'un grand crédit auprès du gouvernement britannique.

Au mois de juillet 1817, le saint Père séparait la Nouvelle-Ecosse du diocèse de Québec, érigeait cette province en vicariat apostolique, et préposait à la nouvelle division M. Edmond Burke, qui fut sacré à Québec en 1818, sous le titre d'évêque de Sion. Vers la même époque lord Castlereagh engageait la cour de Rome à ériger deux autres vicariats apostoliques, formés l'un du Haut-Canada, l'autre du Nouveau-Brunswick, de l'île du Prince-Edouard et de celles de la Magdelaine.

Ce n'était encore là qu'une partie des divisions ecclésiastiques jugées nécessaires par Mgr. Plessis ; il désirait placer un évêque dans le district de Montréal, et un autre dans le territoire du Nord-Ouest.

Arrosé par les rivières qui se jettent dans la baie d'Hudson, le territoire du Nord-Ouest avait autrefois été visité par quelques jésuites qui, cependant, ne s'y étaient pas arrêtés ; * l'évangile n'avait pas encore été annoncé dans ces immenses régions ; le nom du vrai Dieu n'y était connu que des *voyageurs* canadiens et

* En juin 1737, un des fils du célèbre découvreur Gauthier de la Vérandrye fut massacré par les Sioux, dans une île du lac des Bois ; avec lui furent tués le P. Auneau, jésuite, et vingt voyageurs canadiens.

des métis, désignés dans la colonie sous le nom de Bois-Brûlés.

Avant de songer à placer un évêque dans ces contrées, il fallait y envoyer des missionnaires. Pour préparer les voies, M. Tabeau, chapelain de l'Hôpital Général de Québec, fut chargé, en 1816, de se rendre au fort William, sur le lac Supérieur, et de continuer ensuite sa route jusqu'au lac Winnipeg, si les circonstances le permettaient. Il ne put toutefois remplir la dernière partie de ses instructions, à cause des difficultés survenues entre la compagnie de la Baie d'Hudson et celle du Nord-Ouest.

Au mois de mai 1818, deux missionnaires partirent pour se rendre à la Rivière-Rouge. Messieurs Joseph Norbert Provencher et Sévère Nicolas Dumoulin, nommés à cette pénible mission, étaient accompagnés de M. Guillaume Etienne Hedge, ecclésiastique, qui devait remplir les fonctions de catéchiste. Toujours bienveillant, Sir John Sherbrooke leur avait remis une lettre générale de recommandation, adressée à tous les fonctionnaires publics et aux autorités locales. De son côté, lord Selkirk, qui résidait à Montréal, témoignait beaucoup de bonne volonté pour la mission, qu'il avait lui-même demandée avec instance à l'évêque de Québec, et pour laquelle il avait donné une grande étendue de terre, au centre de sa colonie, sur les bords de la rivière Rouge.

Dès l'année 1816, il écrivait à l'évêque de Québec la lettre suivante, qui mérite d'être reproduite :

“ J'ai été informé par M. MacDonell, ancien gou-

verneur de la Rivière-Rouge, que l'automne dernier il vous pria d'envoyer un missionnaire dans ce pays, pour procurer des secours spirituels à un grand nombre de Canadiens qui s'y sont établis, qui mènent une vie errante à la façon des sauvages, et qui ont contracté avec les filles sauvages des unions contraires aux règles. Je suis persuadé qu'un ecclésiastique zélé et intelligent opérerait un bien infini parmi ces gens, qui ont presque entièrement perdu le sentiment religieux. Je serais heureux de coopérer, selon mon pouvoir, à une œuvre si belle

“ J'ai été dernièrement informé que Votre Grandeur a formé le projet d'envoyer, l'été prochain, deux ecclésiastiques au lac Supérieur et au lac La Pluie, vers le temps où les voyageurs employés par la compagnie du Nord-Ouest viennent de l'intérieur pour visiter ces *postes*.

“ Comme ces gens ont aussi un grand besoin d'avis salutaires, je suis heureux d'apprendre qu'un tel projet a été proposé. Cependant, s'il m'est permis d'offrir une opinion, je ferais observer que la résidence permanente d'un missionnaire à la Rivière-Rouge accomplira votre pieux dessein d'une manière bien plus efficace ; car de sa résidence ordinaire il pourra facilement visiter les *postes de traite* sur le lac La Pluie et le lac Supérieur, pendant le temps où les voyageurs y sont rassemblés ; d'un autre côté, un missionnaire envoyé du Canada, pour visiter ces *postes* pendant l'été, ne pourrait rencontrer le corps nombreux de Canadiens errants, qui ne sont employés

ni par la société du Nord-Ouest, ni par aucune autre compagnie, et qui, ayant renoncé à toute idée de retourner dans leurs paroisses natales, ont plus particulièrement besoin de secours.....”

Ce fut lord Selkirk qui, le premier, donna à l'évêque de Québec des nouvelles certaines sur l'arrivée des deux missionnaires à leur destination, dans une lettre écrite en français et datée du dix-sept octobre 1818.

“ Pendant le voyage que je viens de faire au Haut-Canada,” disait-il, “ j'ai eu le plaisir de recevoir des lettres de la Rivière-Rouge, qui m'ont annoncé l'heureuse arrivée de messieurs Provencher et Dumoulin. Ces lettres, ainsi que le rapport verbal que j'ai reçu de M. De Lorimier, en arrivant ici, me marquent que les habitants et surtout les Canadiens, anciens voyageurs, avec leurs familles métisses, avaient témoigné la meilleure disposition à profiter des instructions des missionnaires, et que les sauvages aussi leur avaient témoigné ce respect qui donne lieu de croire qu'ils montreront aussi de la docilité.....”

“ J'ai ouï dire dernièrement,” ajoutait-il, “ qu'il y a quelque probabilité que le Haut-Canada sera érigé en diocèse séparé. Si ce démembrement doit avoir lieu, j'espère que la Rivière-Rouge restera encore dans le diocèse de Québec ; j'aurais beaucoup de peine si cet établissement naissant ne restait pas sous la juridiction de Votre Seigneurie, sous laquelle il a été si heureusement commencé. Je me souviens qu'à Québec, le printemps dernier, Votre Seigneurie

a suggéré qu'à la longue ces pays éloignés devraient avoir un établissement indépendant ; mais en attendant que la population ait pris cet accroissement, qui serait nécessaire pour supporter sans secours étranger un établissement séparé, il me paraît que tous ces pays sauvages devraient relever du diocèse de Québec plutôt que d'aucun autre, vu que les catholiques qui y sont répandus ne parlent que la langue française, et que pour cette raison le Haut-Canada ne pourrait pas fournir de sujets propres à ce ministère.....”

M. Provencher, qui avait été nommé vicaire général, fixa sa demeure à la Fourche, sur la rive droite de la rivière Rouge, à une petite distance de l'embouchure de l'Assinibouane. M. Dumoulin remonta, l'année suivante, à vingt-cinq lieues plus haut, et établit sa résidence à Pembina, près de la rivière du même nom. Les environs de ces deux localités étaient occupés par les familles de quelques Canadiens, qui avaient été employés à *traiter* avec les tribus de l'ouest. Accoutumés aux habitudes du pays, ces vétérans avaient épousé des femmes sauvages et commençaient à s'occuper d'agriculture ; ils espéraient que la terre leur fournirait les moyens d'ajouter du pain et des légumes, à la viande que leur fournissait la chasse du bison dans les prairies.

Les jeunes métis étaient intelligents ; mais ils n'avaient encore reçu d'autres leçons religieuses, que celles qui leur étaient données par leurs pères, assez peu instruits eux-mêmes des vérités chrétiennes,

après un séjour de vingt-cinq à trente ans dans ces pays de barbarie. Aussi, au sein de cette population à demi sauvage, l'ignorance était profonde, et le vice jetait de fortes racines. Heureusement, l'arrivée des missionnaires était ardemment désirée ; ils avaient été demandés à plusieurs reprises par les patriarches de la colonie, et la population tout entière les reçut avec satisfaction. Bientôt ils recueillirent des fruits précieux, en ramenant au bercail les brebis égarées, et en déposant les semences de la foi dans le cœur des infidèles, qui entretenaient des rapports avec les catholiques.

Toutefois, si les consolations spirituelles étaient libéralement départies aux missionnaires, elles étaient achetées par eux au prix de nombreux sacrifices. Dans les premières années de leur résidence, ils eurent à souffrir de la privation de bien des choses qu'ils avaient jusqu'alors regardées comme étant de première nécessité.

Pendant le carême de 1819, qu'ils passèrent ensemble à la Fourche, ils n'eurent d'autre nourriture que quelques poissons blancs, qu'il leur fallait manger sans sel, sans pain, sans légumes, sans aucun assaisonnement.

Dieu se plut à bénir les travaux de ces hommes apostoliques : leur petite chrétienté s'accrut rapidement ; des familles métisses arrivaient des profondeurs de l'ouest pour fixer leur résidence auprès de la cabane des robes noires, les mœurs s'amélioraient, la religion faisait des conquêtes, et le noyau d'une

colonie catholique se formait graduellement sur les bords de la rivière Rouge.

En 1819, on apprit à Québec que la fondation de cette importante mission de l'ouest était un fait accompli. Deux prêtres canadiens avaient réussi à planter la croix, à l'entrée des immenses prairies qui s'étendent depuis le lac Winnipeg et les sources du Mississippi jusqu'aux montagnes Rocheuses; au nom du Dieu Très-Haut, ils avaient pris possession de ce vaste territoire, où des centaines de tribus nomades vivaient courbées sous le joug du démon. D'autres missionnaires allaient être envoyés pour prendre part à l'œuvre d'évangélisation si heureusement commencée. Mais il fallait à l'église naissante de la Rivière-Rouge un chef revêtu de pouvoirs suffisants pour l'organiser, la diriger et pourvoir aux besoins spirituels des pasteurs secondaires et du troupeau. Dès lors il devenait urgent de placer ce territoire sous la conduite d'un évêque résidant.

Cette opération devait se coordonner avec la division générale du diocèse de Québec, que Mgr. Plessis n'espérait obtenir qu'après de longues négociations dans les cours de Rome et de Londres; car il n'avait pas encore été informé du succès qu'avait eu la demande présentée par M. MacDonell en faveur du Haut-Canada et du Nouveau-Brunswick.

Dans des circonstances si embarrassantes, les membres les plus considérables du clergé canadien jugèrent que pour éviter des délais, l'évêque devait passer lui-même en Angleterre, afin de s'entendre avec

les ministres, sur la demande qu'il se proposait d'adresser au souverain pontife ; tous étaient persuadés qu'il obtiendrait d'heureux résultats s'il se présentait aux bureaux de Downin-gstreet, où son nom était connu et respecté.

Avant de laisser Québec, au mois d'août 1818, Sir John C. Sherbrooke avait fortement conseillé à Mgr. Plessis de faire ce voyage, qu'il représentait comme devant être avantageux au Canada, à l'évêque de Québec et au clergé catholique. Tant de sollicitations, jointes aux puissants motifs suggérés par l'intérêt de la religion, l'emportèrent sur la répugnance qu'éprouvait le prélat à entreprendre un voyage beaucoup plus pénible et dangereux à cette époque qu'il ne l'est aujourd'hui. Dans un mandement donné après son retour, il explique les motifs qui l'avaient décidé à s'éloigner de son diocèse pour passer en Europe. Il cite d'abord celui qu'il considérait comme le plus fort, la division de son diocèse.*

“ Nos illustres prédécesseurs, ” dit-il, “ qui s'étaient occupés de cette grande œuvre, y avaient trouvé des obstacles insurmontables. Leurs regards se portaient naturellement vers le district de Montréal, comme devant être, par sa population et par l'importance de sa ville principale, la première partie à démembler. Dès l'année 1783, le clergé et les citoyens de cette ville avaient fait, à ce sujet, des démarches dont les preuves existent encore dans nos archives, et qui malheureusement étaient demeurées infructueuses.

* Mandement du 5 décembre, 1822.

Cependant les îles et les bords du golfe Saint-Laurent se peuplaient de catholiques; le Haut-Canada ajoutait à son ancienne population une accession d'émigrés, auxquels il fallait des secours plus présents que ceux que nous pouvions y porter nous-même. Dans le Nord-Ouest s'établissait une mission qui donnait de grandes espérances, tant pour la conversion des infidèles que pour le retour à la piété et aux bonnes mœurs d'un grand nombre de mauvais chrétiens, dispersés sur une surface immense. Grâce à notre jeunesse et à une santé longtemps soutenue, nous avons parcouru plus de cinq cents lieues de territoire de l'est à l'ouest, savoir depuis l'île du Cap-Breton inclusivement, jusqu'à la rivière A-la-Tranche, dans le Haut-Canada; et quoique ces excursions nous eussent porté plus loin qu'aucun de nos prédécesseurs, il s'en fallait de beaucoup que nous eussions atteint l'extrémité d'un diocèse, sans bornes à l'ouest et au nord.

“ Ce fut ce qui nous engagea, en 1819, à solliciter une division du tout en cinq diocèses, dont le premier aurait été composé des trois districts de Gaspé, de Québec et des Trois-Rivières, le second des îles et provinces du golfe Saint-Laurent, le troisième du seul district de Montréal, le quatrième de la province du Haut-Canada, et le cinquième de tout le territoire arrosé par les rivières qui portent leurs eaux dans la baie James ou dans la baie d'Hudson.”

Ce plan avait été agréé et même en partie suggéré par la cour de Rome; il s'agissait de le faire approu-

ver à Londres pour toutes les fins civiles. En effet, les nouveaux évêques avaient besoin d'être reconnus de l'autorité civile, afin de pouvoir agir librement dans tout ce qui regarderait le temporel de leurs églises : l'érection des paroisses nouvelles, la division des anciennes, la construction des églises, l'acquisition des terrains requis pour les besoins des fabriques et une foule d'autres affaires de ce genre, dans lesquelles il faut bien souvent avoir recours aux tribunaux ordinaires, devaient nécessairement être soumises à l'autorité épiscopale. Or, si ces attributions étaient refusées à celle-ci dans les cours de justice, si l'évêque n'était pas reconnu par la loi, le temporel des églises tomberait peu à peu mais inévitablement dans une confusion inextricable. De là l'importance que mettait Mgr. Plessis à faire reconnaître, par le gouvernement britannique, les évêques auxquels le souverain pontife accorderait des pouvoirs spirituels et la juridiction épiscopale.

A ce but principal du voyage de l'évêque de Québec se joignaient d'autres motifs d'un ordre secondaire : ainsi il souhaitait obtenir des lettres patentes d'amortissement pour le petit séminaire de Nicolet ; il voulait joindre ses représentations à celles de messieurs les Sulpiciens, afin de frustrer les projets des hauts fonctionnaires de la colonie, toujours désireux d'engager le gouvernement à s'emparer de la seigneurie de Montréal.

Quelques censitaires du séminaire de S. Sulpice avaient refusé d'acquitter les droits dûs aux seigneurs ;

plusieurs des membres du conseil exécutif jugèrent l'occasion favorable pour soulever de nouveau les prétentions de la couronne sur les biens de cette institution. Monsieur Ryland adressa une lettre, le seize avril 1819, au colonel Ready, secrétaire du duc de Richmond, afin d'attirer l'attention du gouverneur sur la question.

“ Si vous considérez,” écrivait-il, “ la prodigieuse valeur que vont acquérir les biens de Saint-Sulpice par la confection du canal de LaChine, vous comprendrez, comme moi, de quelle conséquence il est d'affirmer et de déclarer les droits de sa majesté sur ces biens ; un protêt, j'en suis certain, en ouvrant les yeux du public sur la nullité des titres du séminaire, portera cette corporation à se confier à la libéralité de la couronne, et offrira ainsi au gouvernement le moyen de conclure un arrangement financier, au moyen duquel il sera délivré de l'obligation de recourir à la chambre d'assemblée pour obtenir des fonds pour la liste civile.”

Sir John Sherbrooke avait été forcé, par la maladie, de renoncer au gouvernement de la province ; les Canadiens l'avaient vu partir avec chagrin. “ La province et le clergé,” écrivait M. Roux, “ font des vœux ardents pour son rétablissement. La religion, dans ce pays, lui a les plus grandes obligations. C'est bien le gouverneur qui l'a le mieux traitée et a fait le plus pour elle.” *

* Lettre de M. Roux, 19 février 1818.

Cet ami des Canadiens avait été remplacé par le duc de Richmond, qui prit les rênes du gouvernement le vingt-huit juillet 1818; c'était à ce dernier qu'étaient soumises les remarques de M. Ryland.

Au mois de mai 1819, M. Roux fit remettre au gouverneur un mémoire, à l'appui des droits du séminaire de Montréal sur les biens qu'il possédait dans la province lors du traité de cession. Cet appel à la justice excita l'indignation de quelques-uns des conseillers du duc.

“ Comment, ” s'écrie M. Ryland, en parlant de M. Roux, “ ne pas contraster l'émigré pauvre, malheureux, suppliant, avec le prêtre fanatique et présomptueux, soutenu aujourd'hui par les grands biens qu'il possède et par la dangereuse influence dont il jouit..... M. Roux et sa communauté ont remarqué la politique suivie par les deux derniers gouverneurs généraux, à l'égard des établissements catholiques romains dans la province. Pendant la durée de cet ordre de choses, ils ont vu un revenu de quinze cents louis attaché au titre d'évêque romain, sans que la couronne en ait retiré le plus léger avantage; ils ont vu..... l'individu qui possédait cette charge, appelé à occuper dans le conseil législatif un siège, d'où le roi lui-même ne peut le faire descendre. Ils savent qu'ils retireront un grand avantage de la présence de ce personnage en Angleterre, où il a les moyens de se montrer avec splendeur; ils se flattent que sa finesse, ses talents et ses professions affectées de loyauté..... ne manqueront pas d'engager les ministres de sa

majesté à accepter toutes les mesures qu'il proposera.

“ Ces gens ont graduellement exclu toute influence anglaise de la chambre d'assemblée, où ils sont sûrs qu'on n'admettra jamais de loi propre à encourager une population protestante..... Il faut trouver quelque moyen d'introduire une représentation protestante dans la chambre d'assemblée, soit par l'union des deux provinces, soit par une nouvelle division du Bas-Canada.....”

La position des amis de M. Ryland était moins gaie depuis qu'il ne leur était plus permis d'espérer qu'un jour ils dépouilleraient l'église catholique de ses droits et de ses biens. Quel fanatisme de la part du clergé canadien, que de résister à leurs spoliateurs et d'en appeler à la justice du gouvernement britannique ! Quelle honte pour les Prevost et les Sherbrooke d'avoir consenti à accorder aux habitants du pays, la liberté de conscience et le privilège d'être traités comme les autres sujets de l'empire !

Accoutumés à commander en maîtres dans leurs bureaux, imprégnés de préjugés religieux et nationaux, les anciens conseillers du général Craig traitaient de fanatiques et de rebelles ceux qui refusaient de courber la tête sous leur intolérance et leur despotisme. On ne doit donc pas être surpris s'ils regardèrent de fort mauvais œil le mémoire de M. Roux. Mais la masse de la population anglaise, dans la province, montrait des dispositions plus libérales, et le gouvernement de la mère-patrie, comme on a pu le

voir, était bien au-dessus de ce misérable esprit de chicane.

Cependant, comme il était important de contrebalancer l'influence qui s'exerçait auprès du ministre des colonies et qui tendait à dépouiller le séminaire de Montréal, messieurs de Saint-Sulpice députèrent M. Lartigue pour aller soutenir leur cause dans les bureaux de Downing-Street. Les connaissances légales de ce prêtre éminent le rendaient très-propre à remplir une semblable mission ; il l'accepta volontiers et profita de l'occasion favorable qu'allait lui offrir la présence à Londres de Mgr. Plessis. Connaissant l'influence du prélat auprès des ministres, il voulut en profiter pour l'intérêt de sa cause ; il se hâta donc de descendre à Québec, afin de traverser la mer sur le navire qui devait porter l'évêque et ses compagnons de voyage.



TROISIEME PARTIE.

I

Arrivée de Mgr. Plessis à Liverpool.—Il apprend qu'il a été nommé archevêque—Sir John Sherbrooke—Londres—L'évêque Poynter—Trois mémoires présentés à lord Bathurst—Cirencester—Visite à lord Bathurst—Arrangements pour la division du diocèse de Québec.

C'était alors une entreprise fort sérieuse qu'un voyage en Europe ; on s'y préparait de longue main, et un homme prudent ne se mettait en route qu'après avoir réglé toutes ses affaires temporelles et spirituelles. Pour peu que l'on eût à séjourner dans le vieux monde, l'on ne pouvait s'attendre à être de retour en Amérique avant une année. Aussi Mgr. Plessis prit des précautions, afin que rien ne souffrît pendant son absence, lors même que son voyage serait prolongé ; il consacra trois semaines à régler ses affaires tant ecclésiastiques que temporelles, et appela à Québec son vénérable coadjuteur, auquel fut remis le soin de son diocèse ; de ce côté il était sans inquiétude, car la prudence et la sagesse de l'évêque de Saldes lui étaient connues.

Accompagné de messieurs Lartigue et Turgeon, et escorté par un grand nombre d'ecclésiastiques et de citoyens de sa ville épiscopale, il s'embarqua, le trois juillet 1819, sur le *George Symes*, brick du port de deux cent quatre-vingt-cinq tonneaux, commandé par

le capitaine Bushby. Les dames de l'Hôpital Général lui avaient prêté un de leurs serviteurs affidés, connu sous le nom de John, autrefois esclave aux Antilles et attaché depuis plusieurs années à leur maison en qualité d'homme de confiance. Soigneux, intelligent et bon chrétien, ce noir fut un trésor pour les voyageurs et un objet de curiosité pour quelques badauds européens, qui le regardaient comme un type remarquable des Canadiens. Il est bon de se rappeler qu'alors, en France, l'on avait presque oublié l'existence du Canada ; l'on y était tout surpris d'apprendre qu'au-delà de la grande république américaine était une province anglaise où se parlait généralement le français.

L'on ne peut guère aujourd'hui se figurer l'inquiétude que causa parmi les catholiques du Canada le départ de l'évêque de Québec ; depuis le jour où Mgr. Briand avait pris possession de son siège, aucun évêque de Québec n'était passé en Europe. Le clergé et le peuple s'étaient accoutumés à la marche régulière que communiquait aux affaires ecclésiastiques la main vigoureuse du premier pasteur ; le timon était maintenant confié à un vieillard, dont les forces pouvaient défaillir d'un jour à l'autre ; et si quelque accident survenait en route à Mgr. Plessis, que deviendrait le diocèse ! Les braves gens des faubourgs de Québec, particulièrement attachés à leur évêque, remarquaient bien des signes fâcheux : une comète venait de se montrer dans le ciel ; pendant qu'on chantait une messe pour obtenir un heureux

voyage au prélat, tous les cierges placés sur l'autel s'étaient éteints d'eux-mêmes. Plus tard, on fit courir le bruit que l'évêque et ses compagnons, en traversant les Alpes, avaient été tués et mangés par des sauvages : c'était une vraie légende des guerres iroquoises.

Pendant le *George Symes* poussé par un vent favorable, s'avancait rapidement vers l'Angleterre, et le deux août les voyageurs débarquaient à Liverpool, après une traversée heureuse et considérée alors comme fort courte.

La première exclamation de l'évêque, après qu'il eût mis pied à terre, fut un cri de détresse. Accoutumé aux vastes horizons des environs de Québec et à la pureté de l'air qu'on respire sur les bords du Saint-Laurent, il ne peut s'empêcher de tracer ces lignes dans son journal :

“ Quelle ville que celle-ci ! Quel bruit ! Quelle obscurité ! Comme les premières rues que l'on rencontre sont étroites ! quelle puanteur occasionnée par la vapeur du charbon de terre ! Tout en est affecté : têtes, poitrines, linge, murs, appartements. Il faudrait beaucoup de temps pour détailler tout ce que Liverpool offre d'abord de curieux et ensuite de désagréable aux yeux d'un étranger, surtout lorsqu'il n'a pas encore voyagé en Angleterre.”

Obligé d'attendre des renseignements qu'on lui devait envoyer de Londres, Mgr. Plessis fut condamné à passer dix jours à Liverpool, quoiqu'il n'y eût point d'affaire. Il employa ce temps à visiter les institutions catholiques, et à recueillir des rensei-

gnements sur l'état de la religion dans cette partie de l'Angleterre.

“ Les étrangers” écrit-il “ ne soupçonneraient pas . . que la religion catholique eût autant de ressources, dans un royaume où elle a été en proie à de si nombreuses et si violentes persécutions. Mais Dieu s'y était réservé des élus, et l'on peut dire à la louange des catholiques anglais, qu'ils sont les sujets de l'empire les plus paisibles. Le gouvernement leur rend cette justice, mais n'a encore pu se résoudre à leur émancipation, par diverses considérations politiques dont la plus vraisemblable est la jalousie qu'en éprouverait le peuple d'Irlande, auquel on ne veut point l'accorder.”

“ On pourrait ajouter à cela l'opposition constante du clergé anglican dont les prélats croient apercevoir leur ruine dans l'émancipation des catholiques ; ceux-ci continuent de pétitionner le parlement pour leur émancipation, parce qu'ils voient avec peine les familles nobles de leur communion exclues des places auxquelles leur naissance les appelle. Il est remarquable que le premier duc et le premier comte d'Angleterre soient catholiques. (*) Ajoutez-y plusieurs autres lords et barons, obligés de vivre dans leurs terres, sans prendre aucune part aux affaires publiques, privation qui devient pour eux une tentation presque continuelle d'abandonner la religion catholique, et qui les fait trembler pour la persévérance de leurs enfants Du reste, sous une infinité de rapports,

(*) Le duc de Norfolk, et le comte de Shrewsbury.

l'émancipation ferait plus de mal que de bien aux catholiques, en reveillant la vanité, l'ambition de parvenir aux places qui leur seraient ouvertes, et en les jetant, au préjudice de leur foi et de leur morale, dans les sociétés protestantes."

Ces prédictions se sont en partie réalisées ; car lorsque l'acte d'émancipation eût été accordé aux catholiques, quelques-uns des grands seigneurs qui avaient conservé extérieurement la religion de leurs pères, plutôt par un sentiment d'orgueil que par attachement à la foi, renoncèrent au catholicisme, qu'ils regardaient comme plus gênant dans ce monde que le protestantisme.

A la suite de ces réflexions sur l'état de la religion catholique en Angleterre, l'évêque tourne ses regards vers le Canada. " Les habitants du Canada," dit-il, " se félicitent beaucoup de n'avoir jamais eu à gémir sous les privations qu'endurent les catholiques en Angleterre. Hélas ! s'ils considéraient la chose sous le rapport de la religion, ils reconnaîtraient qu'ils n'y ont rien gagné. La liberté de la religion ne consiste pas précisément à faire des processions dans les rues, à porter les sacrements au dehors avec solennité, à faire marcher la croix et le clergé à la tête d'un convoi. Cet extérieur a assurément son avantage et donne à nos cérémonies une pompe dont Dieu peut tirer sa gloire. Mais, indépendamment de tout cet extérieur, on peut dire que la religion est libre, lorsque les fidèles peuvent, sans être inquiétés, en faire les exercices dans leurs maisons et leurs

églises, entendre la parole de Dieu, chanter ses louanges et participer aux sacrements. Les catholiques anglais ont cet avantage et l'apprécient beaucoup."

Ce qui avait retenu l'évêque de Québec à Liverpool était le désir de connaître la résidence de Sir John Sherbrooke; il avait besoin de voir cet ancien gouverneur du Canada, qu'il savait devoir trouver avant d'arriver à Londres. En effet on l'informa que ce gentilhomme demeurait au village de Calverton, entre Nottingham et Southwell; et il se dirigea de ce côté.

Sir John Sherbrooke était infirme, mais conservait une mémoire exquise, un jugement très-sain, et un cœur ouvert et loyal; le vieux général aimait toujours le Bas-Canada et s'intéressait au bonheur du pays, plus vivement qu'on n'aurait pu l'attendre d'un homme complètement retiré des affaires. Il répondit, avec un tact admirable et la meilleure grâce du monde, aux nombreuses questions que l'évêque lui adressa sur les différents objets de son voyage. Après une conversation prolongée, Mgr. Plessis se sépara du général, avec la douloureuse pensée qu'il ne reverrait plus ce bienveillant ami du Canada, qui peut être regardé à juste titre comme l'un des plus sages gouverneurs de la province.

Arrivé à Londres le quatorze août, le prélat ne donna que peu de temps à la curiosité; il regardait comme plus essentiel de s'occuper de suite des affaires importantes qui l'avaient amené en Angleterre.

Aussi se borna-t-il à rencontrer les personnes qui pouvaient lui être utiles, se contentant dans ce premier séjour de visiter l'abbaye de Westminster, l'église de Saint-Paul et l'asile de Chelsea.

Un des premiers personnages avec qui il se mit en rapport fut le docteur Poynter, évêque titulaire de Halie et vicaire apostolique du district de Londres, homme qui par sa prudence et sa modération avait su, sans compromettre les principes de la foi ni les règles de la discipline, s'attirer le respect des secrétaires d'état, en même temps qu'il jouissait de la confiance du saint-siège. Les conseils et le crédit du vicaire apostolique ne pouvaient manquer d'être fort utiles à l'évêque de Québec, dans ses négociations avec la cour d'Angleterre.

Peu après son arrivée à Londres, Mgr. Plessis fut fort surpris d'apprendre par une lettre du Canada, que, peu d'heures après son départ, l'on avait reçu des bulles du saint-siège, le nommant archevêque de Québec, érigeant son église en métropole, et lui donnant, pour suffragants et auxiliaires, deux évêques, dont l'un était chargé du Haut-Canada et l'autre du Nouveau-Brunswick et de l'île du Prince-Edouard : le premier était M. Alexandre MacDonell et le second M. Bernard MacEachern.

L'érection du diocèse de Québec en métropole déconcertait tous ses plans ; car, comme le gouvernement britannique n'en avait pas été informé, on pouvait craindre que les ministres ne cherchassent à mettre des obstacles aux divisions nouvelles qu'il s'agissait de créer.

Aussi l'évêque ne s'adressa qu'avec appréhension et inquiétude à lord Bathurst, secrétaire d'état pour les colonies, auquel il avoua franchement l'état des choses. Cette information excita en effet la mauvaise humeur du ministre, qui, dès le lendemain, appela le docteur Poynter pour se plaindre à lui de la cour de Rome et le prier d'en témoigner son mécontentement.

Cependant Mgr. Plessis présenta à lord Bathurst trois courts mémoires : dans le premier, il demandait l'agrément du cabinet britannique pour solliciter auprès du saint-siège deux nouvelles divisions de son diocèse, savoir, celles du district de Montréal et des terres arrosées par les rivières qui se déchargent dans la baie d'Hudson.

Dans le second, il sollicitait des lettres patentes, pour assurer l'existence du séminaire de Nicolet, et pour l'établissement d'une corporation chargée de gérer les affaires de cette institution.

Le troisième mémoire avait été composé pendant la traversée ; il renfermait des observations politiques, propres à détourner le ministère du dessein de dépouiller les sulpiciens de leurs propriétés. Sans discuter les droits du séminaire de Montréal, l'évêque établissait que le gouvernement retirerait peu de profit des biens de cette maison, et il exposait les funestes effets qu'une semblable spoliation pourrait produire sur la population catholique du Canada. Après avoir exprimé le regret qu'il éprouvait, en apprenant que le gouvernement provincial du Bas-

Canada songeait à s'emparer des propriétés des sulpiciens, il continuait dans ces termes :

“ Si cette demande procède de la persuasion que ces ecclésiastiques ne sont pas vrais propriétaires des biens qu'ils occupent, ils offrent de donner des preuves satisfaisantes et péremptoires de la légalité de leur possession. Si cette attaque a été suggérée sous le prétexte du profit qui en pourrait revenir au gouvernement, le soussigné se permet humblement de présenter les considérations suivantes : 1° Ce profit se réduira à peu de chose, quand on en aura retranché les frais d'administration, l'acquittement des charges et l'entretien de la communauté, qu'on n'a vraisemblablement pas l'intention de détruire.”

“ 2° Quand même il en devrait résulter un profit de quelque conséquence au gouvernement provincial, cet avantage ne saurait balancer le mécontentement et la désaffection qu'un tel procédé exciterait dans les esprits des sujets catholiques de S. M. en cette province, principalement de ceux du district de Montréal, témoins journaliers de l'emploi vraiment exemplaire et honorable que les ecclésiastiques de ce séminaire font de leurs revenus.”

“ 3° Le gouvernement de S. M., ayant toujours traité les sujets catholiques du Canada avec une bonté sans exemple, avant même que leur loyauté lui fût bien connue, ce n'est pas au sortir d'une guerre, où ils en ont donné des preuves si éclatantes, qu'ils doivent s'attendre à une mesure rigoureuse et de nature à les alarmer tous.”

Liste des Nouveaux Abonnés, 30 Juin, 1863.

J. B. Hamel, chez T. H. Hardy, Québec.	Rév. C. Dufour, <i>Curé du Coteau du Lac.</i>	Rév. J. Paradis, <i>Curé de St. François du Lac, district de Richelieu.</i>
D. Lortie, 84, Rue D'Arguillon.	Aug. Laverdière, <i>Ecc., Collège de Ste. Thérèse.</i>	André Betournay, <i>St. Lambert.</i>
Rév. M. A. Belangé, V. G., Curé, <i>Bate St. George</i> , care of Wm. Lawson, Esq., Halifax, N. S.	Révd. C. F. Morrison, <i>Curé de St. Cyprien.</i>	Docteur Trudel, <i>Montréal.</i>
MM. C. O. Beauchemin & Valois, Montréal.	Révd. E. Desmarais, <i>Curé de St. Placide.</i>	J. T. Dostaler, <i>Ecole Normale, Jacques Cartier, Montréal.</i>
T. Sterry Hunt, Esq., <i>Montreal.</i>	Rév. Jos. Brisette, <i>Curé de Ste. Scholastique.</i>	Jérôme Jacques, <i>Verchères.</i>
François Dionne, <i>Matane.</i>	Révd. J. S. Théberge, <i>Curé de St. Augustin.</i>	Dr. Victor Perrault, <i>St. Eustache.</i>
	Demoiselle Lennox, 5 <i>Notre-Dame Street, Montreal.</i>	Ls. Trudeau, <i>St. Hubert.</i>

Québec, 1er Juillet, 1863.

LE FOYER CANADIEN

RECUEIL publié du 1er au 5 de chaque mois, par livraison de 32 pages in-octavo, et rédigé, dans l'intérêt exclusif de la littérature, par une association de LITTÉRATEURS CANADIENS, sous la direction de MM. l'abbé J. B. A. Ferland, L. J. C. Fiset, A. Gérin-Lajoie, l'abbé H. R. Casgrain et F. A. H. LaRue.

Prix de l'abonnement : Une Piastre par an, payable d'avance.
L'abonnement date du 1er Janvier de chaque année.

LES NOUVEAUX ABONNÉS

RECEVRONT EN S'ABONNANT

LE VOLUME DE PRIME

et toutes les livraisons déjà publiées.

On s'abonne à Montréal, chez MM. Fabre et Gravel, libraires, et à Québec, chez MM. Desbarats, coin des rues Ste. Anne et des Jardins, chez M. T. H. Hardy et M. J. E. Matte, libraires, Haute-Ville.

TOUTE COMMUNICATION, relative à l'administration du Recueil, doit être adressée à GEO. DESBARATS, Junior, Ecr., Québec, Gérant du *Foyer Canadien*.

LES

ANCIENS CANADIENS

EN VENTE :

A Québec : Chez MM. DESBARATS,

“ “ M. T. H. HARDY,

“ “ “ J. E. MATTE.

A Montréal : Chez MM. FABRE ET GRAVEL.

PRIX \$1.00

Aux Abonnés du *Foyer Canadien* 75 Cents.

N. B.--Chaque Abonné n'aura droit qu'à un exemplaire à ce prix.

La Prime et les Anciens Canadiens sont envoyés par la Poste

FRANCS DE PORT.